

Plan détaillé du cours magistral
**D'INTRODUCTION AU DROIT MÉDICAL
& D'INTRODUCTION AU DROIT DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ**

SEMESTRE I – MASTER I – UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA

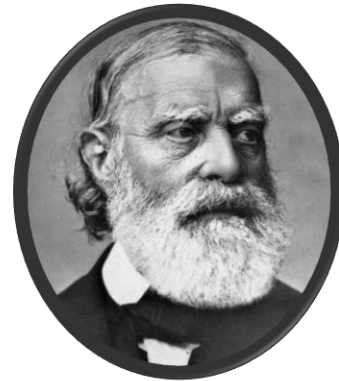
**Leçon I : introduction *raspalienne* :
entre droit(s), médecine,
santé & travail**

Section 01. Droit(s), médecine, santé & travail

- §1. Du droit de la médecine aux droits de la santé*
- §2. Des « professionnels » aux « travailleurs » de santé*
- §3. Du système de santé & de son « code » des « professions »*

Section 02. Des trois règnes aux trois parties

- §1. Des trois règnes sanitaires & pharmaceutiques*
- §2. Des trois temps de chaque leçon*
- « Histoire(s) » du jour : d'HAMMURABI
...à LAJAUNIE !**
- §3. Du plan en trois parties ?*



Section 03. Des leçons sous les auspices *raspaliennes*

- §1. Un « père » & promoteur des droits de la santé*
**Le « Playmo de santé » du jour :
François-Vincent RASPAIL (1794-1878)**
- §2. Application raspalienne au droit médical : une conception « globale »*
**La jurisprudence du jour :
T^{al} correc. de la Seine, 8^e ch., 19 mai 1846, Doyen ORFILA c/ sieur RASPAIL**
Assises, Tulle, 19 septembre 1840, Ministère public c. Marie LAFARGE
- §3. Application raspalienne aux professions de santé : une conception « globale »*

Leçon II : des sources des droits médical & des travailleurs de santé

Section 01. Des sources internes

Cass., AP, 17 novembre 2000, *PERRUCHE*

§1. Des bases constitutionnelles « sanitaires »

CC, 15 janvier 1975, *Loi autorisant l'IVG*

CC, 22 juillet 1980, *Matières nucléaires*

CC, 27 juillet 1994, *Loi bioéthique*

CC, 26 mars 2020, *Covid-19*

§2. Des codifications sanitaires

§3. De l'importance des droits « professionnels »

Cass., Civ. 1^{ère}, 18 mars 1997, *AUDAT
contre ABBADIE & RABIN*

Section 02. Des sources au-delà des frontières

§1. Sources internationales

§2. Sources européennes

CJUE, 19 avril 2007, *Aikaterini STAMATELAKIS*

§3. Sources méditerranéennes

« Histoire(s) » du jour : d'IMHOTEP à HIPPOCRATE

**Le « Playmo de santé » du jour :
IMHOTEP (-2667 -2600)**



Section 03. Trois caractéristiques du droit médical

§1. Le médecin peut « ordonner » mais ce, pour seulement « soigner »

La jurisprudence du jour :
**Cass., Crim., 13 août 1813, Ministère public
c. Jean MONGENOT**

§2. Un exercice libéral (ou pas)

§3. Le médecin peut s'exprimer dans les limites du secret médical

CÉ, 26 septembre 2018, *Dr AZOULAY*

Leçon III : de la médecine légale enseignée aux droits de la santé diffusés

Section 01. De la chirurgie à la médecine « légales »

§1. *Des batailles royales aux Lumières*

**Le « Playmo de santé » du jour :
Ambroise PARÉ (1509-1590)**

**« Histoire(s) » du jour :
d'ASTRUC-LEVASSEUR**

... à BELLOC-FODÉRÉ

§2. *Un des premiers théoriciens*

« au charbon » : BELLOC

§3. *Paris & FOURCROY sont magiques*



Section 02. Le grand siècle de la « médecine légale » en « pratiques »

§1. *Les trois terres originelles impériales*

§2. *Des premiers codes & des premiers privatistes associés*

**La jurisprudence du jour :
Cass., req., 20 juin 1835, guignard GUIGNE
c. Dr. THOURET-NOROY**

**Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, Famille FOUCAULT
c/ D' Frédéric HÉLIE**

**Trib. civ. Évreux, 17 décembre 1833, guignard GUIGNE
c. Dr. THOURET-NOROY**

§3. *L'hyperspécialisation médicale appliquée à la médecine légale*

Assises de la Seine, 4 février 1909, RENARD & COURTOIS

Section 03. La transformation académique en droit(s) de la santé

§1. *L'étatisation médicale par l'Ordre et le droit public*

§2. *De la santé publique au(x) droit(s) de la santé*

§3. *Réformes, spécialisations nouvelles*

& revendications médicales

Partie I – Des soins monopolisés

Leçon IV : d'un monopole médico-centré, l'autre : des cultes charitables à l'État puissance

Section 01. Les évolutions d'un droit médico-centré

§1. Du monopole religieux à celui de l'État

§2. Des doubles corporations
aux professions de la santé publique

Le « *Playmo de santé* » du jour :
Saint CÔME (X-303)

« Histoire(s) » du jour :
Saints CÔME & DAMIEN (X-303)

§3. L'étatisation confirmée :
du 19 ventôse & 20 prairial an XI (de FOURCROY)
au 30 novembre 1892 (Loi CHEVANDIER)

La jurisprudence du jour :
CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, soins des prêtres



Section 02. Une conception toujours sacrée du corps et de la santé ?

§1. Biopouvoir, biopolitique & biodroit ?

§2. Un corps inviolable ?

Cass., Crim., 13 août 1813, *Ministère public c. Jean MONGENOT*

§3. La non-patrimonialité du corps humain

Section 03. Trois caractéristiques des droits de la santé & de leurs travailleurs

§1. Des soins & des professions entre des droits & des juges

TC, 07 juillet 2014, *Clinique Porte océane*

Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D' Frédéric HÉLIE*

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

§2. Une bien lente féminisation des hautes professions médicales

§3. Un contre-exemple :
Elizabeth BLACKWELL (1821-1910)

Leçon V : des trois professions médicales & monopoles de santé

Section 01. Règles communes

§1. *De la formation & des nationalités*

§2. *De l'inscription & de la discipline ordinales*

CÉ, Sect., 12 octobre 2009, *Patrick-Hubert PETIT*

§3. *De l'indépendance professionnelle*

La jurisprudence du jour :

TC, 14 février 2000, Jean RATINET c. CHR de Nancy

CÉ, 02 octobre 2009, *Pierre JOSEPH c. Centre hospitalier de Sens*

CÉ, 15 mars 2017, *Docteur Jean-Michel COHEN*

CÉ, Sect., 18 février 1998, *Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

CJUE, 22 avril 2010, *Association of the British Pharmaceutical Industry*

Section 02. Trois spécificités de l'indépendance médicale

Le « Playmo de santé » du jour :
Ibn SINA (980-1037)

« Histoire(s) » du jour :
d'AVERRÔÈS à Ibn AL NAFIS

§1. *La protection des médecins
par l'exercice illégal de leur art*

§2. *L'indépendance
malgré le salariat médical des « cinq sillons »*

Cass., Soc., 22 juillet 1954, *CHAMBAS
c. Domaine agricole de Chassaings*

§3. *Au nom des indépendances, le professionnel de santé ne répond « que » de sa faute*

Cass., Civ. 1^{ère}, 14 décembre 2022, *JOHNSON & JOHNSON Medical*



Section 03. Des protections sanitaires par des monopoles institués

§1. *Le monopole de santé : ni évident, ni universel*

§2. *Des corporations à la Loi d'Antoine CHEVANDIER*

§3. *La contestation des monopoles médicaux*

Leçon VI : de la pharmacie monopolisée

Section 01. Évolution du droit des professions pharmaceutiques

§1. Des professions du médicament
à celle – unique – de pharmacien

§2. Du « remède secret prohibé » (POPLAWSKY)
à la pharmacopée des patates !

« Histoire(s) » du jour :
d'ANDROMAQUE
à MITHRIDATE *via* PARMENTIER

Le « Playmo de santé » du jour :
Claude GALIEN (129-201)

HAS, 6 mai 2021, *Thériaque*

§3. De l'apothicairerie à l'officine, une réglementation quasi continue :
des pharmaciens de classe au *numerus clausus*



Section 02. Des professions de pharmacien

§1. Des conditions d'exercice « classiques » pour une profession médicale

§2. Des différents exercices pharmaceutiques

§3. Des pharmaciens « prescripteurs » et des « nouveaux » préparateurs en pharmacie

Section 03. Un autre monopole de santé

§1. Entre service public & marché

§2. De l'exercice illégal de la pharmacie

Tribunal de commerce, Créteil, 03 décembre 2019, *Union des groupements de pharmaciens d'officine c. Centres Édouard LECLERC*

La jurisprudence du jour :
CA Paris, 04 avril 2013, *Société Herboristerie du Palais-Royal*

§3. Du cercle des herboristes disparus

CA Papeete, 27 juin 2002, *Brigade tahitienne de Tiarei c. Loïc MARCHAND*

TD 2 : des contentieux *raspaliens*

Leçon VII : des ordres professionnels de santé

Section 01. Des premières organisations professionnelles

§1. Des corporatismes à la négation des « corps »

§2. Du « mythe » révolutionnaire de la disparition des corps ... au syndicalisme professionnel

§3. Vichy & les corps professionnels ressuscités

« Histoire(s) » du jour :
de QUERRIOUX à BALTHAZARD

Le « Playmo de santé » du jour :
Victor BALTHAZARD (1872-1950)



Section 02. Des ordres professionnels à la « positivité » vichyssoise

§1. Entre régulation interne & service public assumé

Trib. civil Seine, 26 novembre 1941, *Syndicat des mandataires aux poissons des halles centrales*
c./ Comité interprofessionnel de la conchyliculture

CÉ, Ass., 31 juillet 1942, *MONPEURT*

La jurisprudence du jour :
CÉ, Ass., 02 avril 1943, *Dr BOUGUEN*

§2. Vichy sous pastille républicaine : un ripolinage ordinal

§3. Des « sept » ordres professionnels de santé au « CLIO »

Section 03. Des contentieux ordinaux

§1. Les juges ordinaux

CÉ, 02 janvier 1959, *Syndicat (...) de transformation des fruits, pâtes de fruits et fruits secs*

§2. La protection de la déontologie :
des droits du médecin à ceux des patients

CDOM Bordeaux, 03 décembre 2021, *Didier R.*

§3. La protection de la Sécurité sociale

CÉ, 14 janvier 2021, *Chirurgien-dentiste A.*

Partie II – Droits & libertés des soignants

Leçon VIII : du paternalisme au contractualisme médicaux

Section 01. Unilatéralité & paternalisme médicaux originels

§1. De l'obéissance à la bienfaisance divine

Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D^r Frédéric HÉLIE*
Cass., req., 20 juin 1835, *guignard GUIGNE c. Dr. THOURET-NOROY*

Le « *Playmo de santé* » du jour : Guy DE CHAULIAC (1300-1368)

§2. Du « privilège thérapeutique » au paternalisme étatique

§3. La revendication de l'interdit corporel : « *noli me tangere* »

« *Histoire(s)* » du jour : de FRACASTORO à FALLOPE

CEDH, 05 juin 2015, *Vincent LAMBERT*



Section 02. Du contractualisme médical

§1. Une revendication libérale & prétorienne

§2. Du « colloque » très « singulier »

Cass., Crim., 13 août 1813, *Ministère public c. Jean MONGENOT*

§3. Une « évidence » dans les établissements privés de santé

La jurisprudence du jour :

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

Section 03. Des remises en cause du contrat médical

§1. Au nom du service public

CAA Paris, 27 mai 2013, *APHP*
CC, 21 juin 2019, QPC, *Clinique Saint COEUR & alii*

§2. Au nom de la Loi (KOUCHNER)

§3. Au nom de la jurisprudence

Cass., Civ, 1^{ère}, 28 janvier 2010, *Mme MIMOUN c. CPAM de l'Indre*
Cass., Civ, 1^{ère}, 03 juin 2010, *SEURT c. CPAM de Gironde*
Cass., Civ, 1^{ère}, 14 octobre 2010, *Adrian B.*
Cass., Civ, 1^{ère}, 14 octobre 2010, *Claire X.*

Leçon IX : des droits des soignants entre libertés, secrets, sciences & consciences

Section 01. De l'influence directe de la conscience parallèlement à la science

§1. *Du référent au serment hippocratiques*

Le « Playmo de santé » du jour :
HIPPOCRATE (-430 -377)

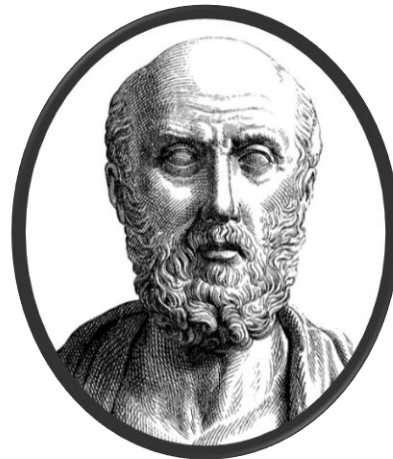
TC, 14 février 20 00,
X. c. Caisse régionale
d'assurance maladie du Nord-Est

§2. *De la morale abrahamique
à la déontologie professionnelle*

§3. *Du secret de la confession au secret médical*

La jurisprudence du jour :
Cass., Crim., 19 décembre 1885,
Dr WATELET (affaire dite du secret Jules BASTIEN-LEPAGE)

CÉ, 26 septembre 2018, Dr AZOULAY



Section 02. De l'indépendance médicale au nom de la science (et contre la conscience)

§1. *De l'importance des chirurgiens royaux*

« Histoire(s) » du jour : de FÉLIX à PATIN

§2. *Du refus de toute tutelle : des Églises à l'État ?*

§3. *Du monopole médical indépendant mais sous protection publique :
la lutte au nom de la science contre les charlatanismes*

Cass., Crim., 27 mai 1854, rebouteuse femme JACOB

CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, soins des prêtres

Section 03. De la liberté médicale par les consciences (et parfois contre la science ?)

§1. *Du libre refus de soin(s) au nom de la conscience*

§2. *De la liberté de prescrire sous influences*

Cass., Civ., 20 mai 1936, Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER
CÉ, Sect., 18 février 1998, Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins
CÉ, 28 janvier 2021, X & alii

§3. *L'absence d'un droit des patients aux modalités thérapeutiques*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, COYETTE c. CHU de Montpellier

Leçon X : de l'information au consentement aux soins

Section 01. De la recherche continue de l'information médicale

§1. Des données évolutives de la Science

« Histoire(s) » du jour : de BICHAT à LARREY via LAENNEC

§2. Des données acquises puis avérées de la Science

Cass. Req., 28 juillet 1862, *Officier de santé LODIEU c. Hyacinthe BOULANGER*

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

Cass. Civ., 1^{ère}, 06 juin 2000, *Auriculaire mal plâtré de M. X.*

§3. Du développement professionnel continu

Section 02. De la transmission de l'information médicale

§1. Matérialité de l'information

Cass. Civ. 1^{ère}, 09 octobre 2001, *Franck Abel COINDOZ c. Docteur CHRISTOPHE & alii*

Cass., Civ., 1^{ère}, 07 octobre 1998, *CASTAGNET c. CPAM de la Vienne*

CÉ, 05 janvier 2000, *Époux TELLE*

CÉ, 26 juin 2016, *Centre hospitalier universitaire de Poitiers*

§2. Modalités de la transmission de l'information

Cass. Civ., 1^{ère}, 25 février 1997, *HÉDREUL c. Dr. COUSIN*

CÉ, 10 octobre 2012, *Mme BEAUPÈRE & LEMAÎTRE c. CHU de Rouen*

CÉ, Sect., 20 novembre 2020, *Mme V. c. CHR de la Martinique*

§3. Limites à la transmission de l'information

CÉ, 26 septembre 2005, *Conseil national de l'Ordre des médecins*

Section 03. De la recherche non-absolue du consentement des patients

§1. Des paradoxes déontologiques de la médecine sous Vichy

Le « Playmo de santé » du jour : Louis PORTES (1891-1950)

§2. De la revendication du consentement aux soins

§2. De la revendication du consentement aux soins

La jurisprudence du jour : Cass., req. 28 janvier 1942, *Dr PARCELIER c. autom. TEYSSIER*

Cass., Crim., 03 juillet 1969, X.

§3. Des rares exceptions à la nécessité du consentement

CÉ, Ass., 26 octobre 20001, *SENANAYAKÉ c. APHP*

CÉ, Ord., 16 août 2002, *FEUILLATEY c. CHU de Saint-ETIENNE*

CC, 10 novembre 2022, *Zohra M. & alii*

Cass., Civ. 1^{ère}, 21 février 1961, *Ophthalmologiste GEORGES*



Leçon XI : entre obligations de soins, de la psychiatrie aux recherches en santé

#TOULOUSERPZ

Section 01. Des obligations de soins

§1. *Du principe de l'obligation de soigner*

CÉ, 16 décembre 2020, *Asso. Alliance Vita & Juristes pour l'enfance*
CAA Paris, 9 juin 1998, *Mme BERKOUN*

§2. *De la continuité des soins*

CAA Lyon, 16 mars 2023, *Infirmière A. c. CH de Valence*

§3. *De la qualité des soins*

CÉ, 12 janvier 2005, *Docteur Gilbert X.*

Section 02. De la santé mentale

§1. *Comme la chocolatine, une spécialité notamment toulousaine*

Le « Playmo de santé » du jour :
Jean-Etienne ESQUIROL (1772-1840)

« Histoire(s) » du jour : de PINEL à MARCHANT

§2. *Des obligations renforcées de vigilance & de soins*

La jurisprudence du jour :
Cass., Civ. 1, 11 juillet 1961, Roger CARBONNEL c. clinique RECH

§3. *Des obligations parallèles en EHPAD ?*

CA Toulouse, 3^e ch., 26 juin 2007, *Parc Saint-LAURENT de Labège*



Section 03. De la recherche biomédicale

§1. *De la recherche occitane contre le Cancer : CRAC !*

§2. *Des expérimentations médicales*

Trib. corr., Lyon, 15 décembre 1859, *Charles BOUYON c. étudiant GYNÉNOT & Pr. GAILLETON*

§3. *De la recherche biomédicale*

Cass., Crim., 24 février 2009, *Jonas Aka Bi ZEBIE c. Dr. Sekene BADIAGA*

CÉ, Ass., 02 juillet 1993, *Professeur MILHAUD*

Leçon XII : des responsabilités sanitaires sous révolution nosocomiale

Section 01. De l'irresponsabilité principielle à la responsabilité médicale

§1. Soigner ne peut mal faire ?

Cass., req., 20 juin 1835, *guignard GUIGNE c. Dr. THOURET-NOROY*
Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D' Frédéric HÉLIE*
Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

« Histoire(s) » du jour : l'Académie de médecine

Le « Playmo de santé » du jour : Alfred VELPEAU (1795-1867)

§2. De la / des responsabilités médicales

Cass. Civ., 1^{ère}, 08 novembre 2000,
Dr. DESTANDAU c. Yves TOURNEUR
CÉ, Ass., 09 avril 1993, *M. BIANCHI c. Hôpital de la Timone*

§3. De la faute médicale à la solidarité nationale

Cass. Civ., 1^{ère}, 04 janvier 2005, *Clinique les Hibiscus*



Section 02. Une kyrielle de responsabilités et de responsables sanitaires

§1. Un exemple de présomption de faute maintenu (la maladresse chirurgicale)

Cass., Civ. 1^{ère}, 26 février 2020, *Dr. D. de la Clinique des Flandres*
Cass., Civ. 1^{ère}, 8 février 2017, *Mathieu & Michel X. c. Clinique Axiom*

§2. Un exemple de responsabilité sans faute (le matériel médical défectueux)

La jurisprudence du jour : CÉ, 9 juillet 2003, *APHP c. MARZOUK*
CÉ, 25 juillet 2013, *Centre hospitalier universitaire de Chambéry*

§3. Un exemple de responsabilité pénale médicale

Cass., Crim., 29 juin 2021, *Docteur de la Boxe (sic)*

Section 03. Des infections nosocomiales

§1. Une volonté originelle : vaincre l'aléa

§2. Des évolutions de l'ONIAM

§3. Étude prétorienne positive

CÉ, 01 février 2022, *B. c. ONIAM*

Leçon XIII : des monopoles *bousculés* : magnétisme & hypnotisme

« Histoire(s) » du jour : de MESMER à LIÉGEOIS *via* CHARCOT

Section 01. Des magnétiseurs, travailleurs de santé ?

§1. *Du soin à la santé : qu'est-ce que soigner ?*

§2. *Depuis MESMER : des magnétiseurs aux radiesthésistes*

Trib. correc. de Grasse, 22 mars 1991, *Danièle GILBERT*
Cass., crim., 18 août 1843, *Jean Joseph Adolphe RICARD*

§3. *Des « courants » de magnétiseurs entre science, foi & pratiques*

Section 02. De la protection ambiguë du monopole médical

§1. *Des procès en charlatanisme au nom de la médecine & de son Ordre*

CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, *soins des prêtres*
T^{al} correc. de la Seine, 8^e ch., 19 mai 1846, *Doyen ORFILA c/ sieur RASPAIL*
CÉ, 8 novembre 1993, *magnétiseur X.*

Le « Playmo de santé » du jour :
Mathieu ORFILA (1787-1853)

§2. *Étude(s) con tentieuse(s)*

La jurisprudence du jour :
T^{al} corr. de Nantes, 15 février 1933, Camille EYNARD
Cass., Crim., 2 décembre 2003, *Roger X. (Lebensberatung)*

§3. *Des ambiguïtés de l'État face au magnétisme*



Section 03. Des hypnotiseurs, travailleurs de santé ?

CÉ, 21 décembre 2021, *C. c. Ordre national des chirurgiens-dentistes*
Cass., Crim., 12 décembre 2000, *Christian & Jean-François X.*

§1. *Des « Écoles » de Nancy & de la Salpêtrière*

CAA Nancy, 29 mars 2022, *Patients c. Hôpitaux universitaires de Strasbourg*

§2. *LIÉGEOIS, professeur hypnotisant du Droit*

Ass. Seine, 20 décembre 1890, *MP c. Gabrielle BOMPARD & Michel EYRAUD*

§3. *Hypnose & volonté : entre droit & santé !*

Cass., Crim., 12 mars 2008, *Alban DE JONG*

Partie III – De l'hospitalo-centrisme

Leçon XIV : des auxiliaires médicaux aux travailleurs de santé

Section 01. Des infirmières & des infirmiers

§1. De la mère à la sœur et au frère laïques

La « *Playmo de santé* » du jour :
Florence NIGHTINGALE (1820-1910)

§2. Des statuts divers
pour un ordre professionnel unique

§3. Des actes au « rôle » infirmer

La jurisprudence du jour :
CDNI, 11 mai 2023, *hydrotomie percutanée*



Section 02. Des auxiliaires hors de l'infirmerie

§1. Des orthoptistes aux opticiens

« *Histoire(s)* » du jour : de MARAT-MONoyer
à PARINAUD-LAPERSONNE-PIGASSOU

§2. Des agents de la mort, auxiliaires de la santé ?

§3. Des brancardiers jusqu'aux agents de propreté ?

Cass., Soc., 18 mai 2005, *Clinique CONTI c. CHEVALIER*

Section 03. Des ostéopathes, travailleurs de santé

§1. Des massages à la manipulation

CÉ, 29 novembre 1999, *Fédération française des masseurs kinésithérapeutes*

§2. Des reconnaissances juridiques de l'ostéopathie

CÉ, 19 mai 2006, *Syndicat national des ostéopathes de France*
CÉ, 16 mai 2012, *Association française d'ostéopathie*

§3. La peur médicale de l'atteinte au monopole... médical !

Cass., Civ. 1ère, 23 janvier 2019, *Société la Médicale de France*

TD 6 : cours inversé / des responsabilités en santé

Leçon XV : des travailleurs & des urgences hospitaliers

Section 01. Des « travailleurs » hospitaliers

§1. Des hospitalo-universitaires

CÉ, 06 mars 2015, *LERICHE*

§2. Des fonctionnaires hospitaliers peu médicaux ?

La jurisprudence du jour :

CC, 21 juin 2019, QPC, Clinique Saint COEUR & alii

§3. Des directeurs d'hôpitaux

CÉ, 16 mars 2005, *Ministres de la Santé et de la Fonction publique c. Isabel BURBAUD*

Section 02. Des praticiens & médecins hospitaliers

§1. Des nouveaux « médecins hospitaliers »

CÉ, 28 octobre 2022, *Syndicat Jeunes Médecins*

§2. Au nom d'un service public retrouvé

CC, 09 décembre 2022, *Conseil national de l'Ordre des médecins*

§3. L'attractivité renforcée des médecins hospitaliers

CÉ, 09 février 2023, *Syndicat Jeunes Médecins*

Section 03. Des « ur gences » hospitalières

§1. Toulouse RPZ

Le « Playmo de santé » du jour :
Louis LARENG (1923-2019)

**« Histoire(s) » du jour : de LARREY-LARENG
via BELLEVUE-RÖNTGEN à GUILHEM-DUCUING**

§2. Des urgences aux droits courbés ?

CAA Lyon, 10 juin 2008, *Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse*
CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

§3. Du SOS au SAS ?



Leçon XVI : de la Laïcité entre droit & santé

Section 01. Des services publics laïques

§1. Des dénominations peu catholiques héritées

Le « *Playmo de santé* » du jour :
André VÉSALE (1514-1564)

« Histoire(s) » du jour : de « PASTEUR » à CALMETTE

§2. Des crèches de la nativité hors des maternités

CÉ, Ass., 09 novembre 2016,
Fédération de la libre pensée de Vendée

§3. Des aumôniers des services publics

CAA Lyon, 10 juin 2008,
Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse



Section 02. Des agents publics laïques

§1. De la laïcisation progressive de la déontologie médicale

§2. L'avis « MARTEAUX » de l'an 2000 & la non-manifestation des opinions religieuses

CÉ, Avis, 03 mai 2000, *Julie MARTEAUX*

§3. Du voile, encore & toujours

CEDH, 26 novembre 2015, *Christiane EBRAHIMIAN c. France*

Section 03. Oh la Barbe : un contentieux de la Laïcité

§1. Le centre hospitalier & la CAA sous « ordre moral » ?

CAA Versailles, 19 décembre 2017, *A. c. CH de Saint DENIS*

§2. Le juge de cassation, au nez et à la barbe des juges du fond

La jurisprudence du jour :
CÉ, 12 février 2020, *A. c. CH de Saint DENIS*

§3. Entre liberté de conscience & Laïcité

CEDH, 04 octobre 2022, *MORTIER c. Belgique*

TD 7 : procès fictif / appel « CdPI, 03 déc. 2021, Didier R. »

Partie IV – Droits & libertés des patients

Leçon XVII : dignité de la personne soignée (droits du patients)

Section 01. Des droits aux soins

§1. Du libre choix du soignant

§2. Du droit à la thérapeutique & à la douleur atténuée

« Histoire(s) » du jour : de PFAFF à MORTON

**Le « Playmo de santé » du jour :
William HALSTED (1852-1922)**

§3. De l'absence de droit à la modalité thérapeutique

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

Section 02. De la dignité de la personne humaine

§1. De la dignité philosophique

§2. De la dignité juridique

Cass., AP, 17 novembre 2000, *PERRUCHE*

§3. Le respect de la personne humaine soignée

Cass., req. 28 janvier 1942, *Dr. PARCELIER c. TEYSSIER*
CC, 27 juillet 1994, *Loi bioéthique*
Cass., Civ. 1^{ère}, 09 octobre 2001, *COINDOZ*

Section 03. Des droits à la continuité de la vie privée

§1. Pudeur & intimité

§2. Vie privée

CA Paris, 17 mars 1986, *APHP*

**La jurisprudence du jour :
C., Civ. 1, 24 février 1993, *HOYER c. ARSEAA***

§3. Des informations médicales

Leçon XVIII : un « droit » aux médicaments ?

Section 01. La lutte – ancienne – contre les douleurs

§1. *De l'élixir digestif au produit pharmaceutique*

§2. *De l'épicerie à la pharmacie via la Mafia : la/le coca*

« Histoire(s) » du jour : de SERTÜMER à MARIANI via HAHNEMANN & FOURNEAU

§3. *De l'accès électronique aux médicaments*

Section 02. La lutte – contemporaine – contre les douleurs

§1. *Souffrir & inoculer pour guérir : la lente progression vaccinale*

**Le « Playmo de santé » du jour :
Edward JENNER (1849-1923)**

§2. *De la lutte contre les douleurs aux CLUD*

CAA Bordeaux, 13 juin 2006, *Marie D. c. CH Gabriel MARTIN*

§3. *De la dignité des personnes en fin de vie*

Section 03. Du cannabis médical

§1. *Le refus d'une dépénalisation*

**La jurisprudence du jour :
CÉ, 12 décembre 2022, *Norml Marijuana***

§2. *L'acceptation d'une expérimentation*

§3. *Éléments de droits étrangers*

TD 8 : cours inversé / droits & obligations des médecins

Leçon XIX : des sexualités entre droit(s) & santé

Section 01. Les sexualités, composantes du bien-être sanitaire

§1. Droit positif national

§2. Situation internationale

§3. Un droit à la sexualité ?

Section 02. Les sexualités, visions – toujours – morales ?

§1. Quand la médecine légale traitait des « perversions »

« Histoire(s) » du jour : de TARDIEU-TOURETTE à LADoucETTE-KINSEY-KELLOGS

§2. Quand le droit pénal sanctionnait les « perversions »

**La jurisprudence du jour :
Corr. Brest, 29 janvier 1909, VON BRAUN**

§3. Quand la morale remplace le droit

Section 03. Genre(s) & sexe(s) : des tabous continus ?

§1. Quelle féminisation sanitaire ?

**Les « Playmos de santé » du jour :
Madeleine BRÈS (1842-1921) & René LEVASSEUR (1747-1834)**

§2. Quelle place aux sexualités ?

CA Bordeaux, 25 mai 2016, Église évangélique de Cognac

§3. Quelle place à la morale dans le(s) droit(s) ?

Leçon XX : dignité de la personne décédée

Section 01. État du droit positif

- §1. Du ressenti humain : la personne décédée*
- §2. Du point de vue juridique : la chose cadavérique*
- §3. Des remises en question(s) ?*

Section 02. Des expérimentations cadavériques ?

- §1. Des expérimentations gynécologiques*

**Les « Playmos de santé » du jour :
James Marion SIMS (1813-1883) v. Louis WRIGHT (1891-1952)**
- §2. Des recherches cadavériques*

**La jurisprudence du jour :
CÉ, Ass., 02 juillet 1993, Professeur MILHAUD**
- §3. Des expositions cadavériques*

« Histoire(s) » du jour : VON HAGENS

Section 03. Trois contentieux inaboutis

- §1. De la dignité ou de la vie privée des proches ?*

CÉ, 22 décembre 2020, ESCOLANO
- §2. De la garde ou du recel de cadavres ?*

Cass. Crim., 07 juin 2017, CHU de Bordeaux
- §3. Du charnier académique*

Partie V – Actualités représentées

Leçon XXI : droit médical & travailleurs de santé sous pandémie

Section 01. Des anciennes épidémies

§1. Des épidémies aux pandémies

« Histoire(s) » du jour : de CHICOYNEAU à YERSIN

§2. Des réactions médicales

§3. Des réactions juridiques

Section 02. Des vaccinothérapies

§1. Des premières vaccinations obligatoires

§2. Du contentieux des « antivax »

§3. L'obligation vaccinale : entre libertés de consentement & de prescription

Section 03. De la Covid-19

§1. De « l'état d'urgence sanitaire »

CÉ, Ord., 22 mars 2020, *Syndicat Jeunes Médecins*

§2. Des libertés médicales sous tension(s)

**Le « Playmo de santé » du jour :
Didier RAOULT (né en 1952)**

**La jurisprudence du jour :
CÉ, 28 janvier 2021, X-RAOULT**

§3. De l'accès aux soins sous pression(s)

CÉ, Ord., 08 avril 2020, *Section française de l'OIP*

Leçon XXII : représentations fictionnelles conclusives

Section 01. Du droit médical & des travailleurs de santé sous fictions

§1. *Quand droit(s) & fiction(s) s'emmêlent*

« Histoire(s) » du jour : de Claude BERNARD à John SNOW

La jurisprudence du jour :
CA Paris, 17 mars 1986, *APHP*

C. Miami, 01 décembre 2017, *DNR*

§2. *Des séries médicales & des « référents »*

§3. *Des étudiants & des auxiliaires minorés*

Section 02. Des personnels de santé sous pressions : *GREY'S anatomy*

§1. *Le coûteux service public du Seattle Grace Hospital*

§2. *La société hiérarchisée des professionnels de santé*

§3. *Le rapport aux corps morts & aux âmes interrogé*

Section 03. Des « urgences » sous fictions & pressions

Le « *Playmo de santé* » du jour :
Michael CRICHTON (1942-2008)

§1. *Le manque décrié de personnels & de moyens dédiés*

§2. *La revendication de méthodes & de droits dérogatoires*

§3. *Caricatures & clichés*